

**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 SEPTEMBRE 2023**

0. PROCÉDURES D'OUVERTURE

0.1 Ouverture

Proposition d'ouverture à 13h32

Dûment proposée

Dûment appuyée

0.2 Præsidium

Qu'Ariane Monzerolle, Louis Beaudin-Marcoux et Gabrielle Bellemare assurent respectivement l'animation principale, l'animation de la deuxième salle et le secrétariat de l'assemblée.

Dûment proposée

Dûment appuyée

776 rue st-zotique Est Apt. 2 H2S 1M5

Adoptée à majorité claire

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour soit :

0. Procédures

0.1 Ouverture

0.2 Praesidium

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Grève sur l'environnement

1.1 Plénière

1.2 Délibérante

2. Procédures de fermeture

2.1 Varia

2.2 Levée

Dûment proposée

Dûment appuyée

1. Grève sur l'environnement

1.1 Plénière

Proposition de levée de cours jusqu'à 30 minutes après la fin de l'Assemblée Générale de Grève.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Demande de vote
Adoptée à majorité claire

Plénière statutaire d'une heure sur la proposition de grève à partir de 13 :46

Proposition privilégiée de limiter les tours de parole à 1 minutes.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Demande de vote

Adoptée à majorité claire

Proposition de terminer les tours de parole

Dûment proposée

Dûment appuyée

Demande de vote

Adoptée à majorité claire

1.2 Délibérante

1.2.1 Considérant que la crise climatique actuelle et le mouvement de résistance écologique prennent de plus en plus d'ampleur ;

Considérant les effets des changements climatiques, comme, entre autres, les feux de forêts, les canicules meurtrières et les inondations cet été ;

Considérant que le rapport du GIEC nomme les mobilisations sociales, comme, entre autres, les grèves pour le climat, comme moteur des changements sociaux qui sont nécessaires à la transition écologique ;

Considérant que la lutte environnementale doit être organisée de manière collective et non de façon individuelle ou institutionnelle ;

Considérant le mépris de l'administration du Collège de Maisonneuve envers l'instance décisionnelle démocratique que représente l'assemblée et sa tendance à imposer des reprises aux journées de grève et d'assemblées générales ;

Que la SOGÉÉCOM soit en grève le 27, 28 et 29 septembre ;

Que ces journées soient des journées d'actions et de sensibilisation à la crise écologique ;

Que la SOGÉÉCOM invite les syndicats, les associations étudiantes et l'ensemble de la société civile à joindre le mouvement de résistance écologique à l'occasion de ces journées ;

Que la SOGÉÉCOM invite ses membres à participer à la manifestation du 29 septembre et à rejoindre son contingent à la manifestation de la rage climatique à 14 h au monument George-Étienne Cartier.

Que l'on tienne des lignes de piquetage dures devant les portes du Collège afin que soit respecté le mandat de grève ;

Qu'advenant la volonté du collège de reprendre les journées de grève, que les journées de reprise soient également des journées de grève ;

Que l'on organise un conseil de grève ce soir, le 26 septembre à 18h au Vivoir .

Dûment proposée
Dûment appuyée

1.2.1 Que l'on retire les dates du 27, 28 de la proposition 1.2.1

Dûment proposée
Dûment appuyée
Battue à majorité

1.2.1.1 Demande de question préalable sur l'amendement 1.2.2

Dûment proposée
Adoptée à la majorité des 2/3

1.2.2 Proposition privilégiée d'un relais d'animation pour Ariane Monzerolle, qu'elle soit remplacée Mélianne B. Quintal.

1.2.3. Proposition privilégiée de sanction pour la personne-membre qui a retiré le micro au membre proposant lors de plénière.

Dûment proposée
Dûment appuyée
Adoptée à la majorité des 2/3

1.2.4. Proposition de scindage de la proposition pour que l'on vote individuellement sur les trois journées de grève.

Dûment proposée
Dûment appuyée
Battue à majorité

1.2.5. Proposition de question préalable sur la proposition principale

Dûment proposée
Dûment appuyée
Adoptée à la majorité des 2/3

2. Procédures de fermeture

2.1 Varia

2.2 Levée

Que l'assemblée soit levée à 15 :55

Dûment proposée
Dûment appuyée